

Aide aux devoirs, regle du forum et savoir vivre

Par **x-ray**, le **27/11/2007** à **20:02**

Bonsoir,

Ne sachant pas où poster, je pense que cette section est la plus appropriée qui soit ouverte aux membres non modérateurs.

Je ne suis pas assez ancien pour pousser un coup de gueule, et on dira donc que je viens seulement vous faire part d'états d'âmes.

En effet, je rappelle que la charte du forum précise :

"il serait courtois de nous informer de la suite de votre devoir. Donner la correction du prof ne coûte rien et nous permet à nous aussi d'avancer (pensez que quelqu'un d'autre peut avoir le même sujet par la suite). "

Or, il suffit de lire les sujets débutants par "A l'aide", "Au secours", "Je vais mourir si vous ne faites rien pour moi", pour s'apercevoir qu'une fois l'aumône reçue, les crieurs de haro disparaissent, parfois à jamais. Laisant dans l'incertitude ceux qui ont accouru à leurs côtés...

Aidez les autres est coûteux en temps et en énergie. Une juste rétribution pour le contributeur serait donc d'avoir la courtoisie (je reprends sciemment le beau terme employé par l'administrateur) de lui rendre son investissement en lui faisant part

- 1) de vos propres recherches
- 2) des corrigés que vous obtenez

Enfin, aidez les autres, c'est investir sur eux d'une manière ou d'une autre. Il n'est donc pas désagréable d'obtenir des nouvelles des devoirs pour lesquels on vous a aidé (note, appréciation...)

Dans l'espoir d'être compris, et très amicalement

X-ray

Par **candix**, le **27/11/2007** à **20:13**

je trouve ta réflexion tres juste X-ray, malheureusement pour certains ils semblent tout à fait

normal qu'on les aide mais pas qu'ils aident

certaines personnes ne viennent que pour poser une question, obtenir un corrigé qui leur tombe presque tout cuit dans le bec sans même se donner la peine de dire : bonjour, merci, au revoir

Par **jeeecy**, le **27/11/2007** à **20:47**

effectivement ta réflexion est juste

c'est pour cela que nous avons ajouté à la charte la partie sur les cas pratiques, dissertations et commentaires

et ensuite nous avons même ajouté un post spécial dans chaque catégorie du forum

;)

mais visiblement ça ne suffit toujours pas Image not found or type unknown

pourtant on est là pour aider, le forum a été créé pour cela...

Par **doui**, le **27/11/2007** à **22:27**

Bonsoir,

Je suis à peine plus ancien que toi X-ray mais je partage ton indignation et me permets de proposer quelques idées.

pour moi il y a plusieurs problèmes à distinguer

1) les boulets qui postent leur sujet et demandent de l'aide sans n'avoir manifestement rien foutu ou presque.

solution proposée:

Je pense que ceux là faut carrément leur supprimer leur topic, avec notification par mp du motif: copier/coller du message habituel:" merci de relire la charte, notamment blablabla ..."

soit le mec demande pas son reste --> fin du problème, un boulet de moins sur le forum

soit le mec reposte:

- il est en règle: ok on laisse son topic
- il se fout toujours de notre geule: suppression du topic et ban du forum

Pour moi c'est vraiment ça le problème numéro 1, et qui me rebute le plus à vouloir aider: ça m'énerve d'ouvrir 10 topic pour trouver 8 topic foutage de geule, avec un flot de réponses

genre : "merci de relire la charte". Pour moi c'est le boulot des modos de se taper la lecture de tous les post hors sujet et de faire le ménage pour que le lecteur moyen n'en soit pas opportuné.

A ce stade il s'agit uniquement de trier les boulets qui n'ont rien capté au principe du forum et qui troublent donc l'ordre public. Il ne faut pas mettre dans le même panier ceux qui fournissent une réflexion insuffisante (si c'est très insuffisant, à mettre dans le panier à boulets).

2) Ceux qui fournissent une réflexion insuffisante

solution proposée: réponse proportionnée au travail fourni

Cette fois c'est ceux qui proposent leur aide qu'il faudrait discipliner. Si l'on aide trop ceux qui foutent quasiment rien, on les encourage dans leur nonchalance et on décourage ceux qui travaillent vraiment.

--> c'est du nivellement par le bas.

Alors après on peut discuter des modalités d'application, sachant que sur ce forum la norme minimum exigée a été fixée au plan détaillé.

Ceux qui remplissent les exigences ont le droit à un avis complet.

En dessous, point de salut. L'aide ne devrait être qu'une invitation à approfondir la réflexion si les 1ers éléments sont pertinents ou à poursuivre les recherches si les 1ers éléments sont mauvais/hors sujet.

Eventuellement indiquer quelques pistes mais en restant large (pas du tout cuit).

L'autorégulation fera le reste.

OU ALORS on peut aussi faire une application stricte de la charte: pas de plan détaillé, retour à la case 1)

Par contre faut préciser que l'aide n'est en aucun cas un droit. C'est pas parce que quelqu'un fera un plan détaillé qu'il recevra forcément un avis complet et détaillé.

3) ceux qui partent comme des chacals après avoir obtenu de l'aide

pas grand chose à faire, si ce n'est ne plus les aider sur un nouveau problème tant qu'ils n'ont pas donné de nouvelle du précédent.

reste le problème des gens qui créent un compte juste pour leur problème.

La solution viendra de la qualité du forum. Si les gens sont satisfaits, peut être qu'ils auront envie à nouveau d'avoir de l'aide, alors ils seront obligés de se plier à la règle du feedback.

Voilà mon avis.

Par **jeeecy**, le 27/11/2007 à 23:05

merci pour ces réflexion

une solution envisageable pour éviter que les utilisateurs lambda comme tu le soulignes ne croises trop souvent ce genre de message serait de créer une rubrique spéciale demandes incomplètes qui sera une sorte d'anti-chambre des réponses et de l'aide apportée tant que les prérequis ne sont pas fournis

les modos et admins devraient alors déplacer les sujets ne respectant pas les règles dans cette catégorie

si les gens ne répondent rien, le sujet restera là quelque temps

si les gens répondent, les admins et modos redéplaceront le sujet dans la bonne catégorie

c'est une idée à creuser

si vous avez d'autres idées pour améliorer le fonctionnement du forum, surtout n'hésitez pas

Merci
Jeeecy

Par **Stéphanie_C**, le 27/11/2007 à 23:59

Bonsoir,

Personnellement je fais la chasse aux opportunistes en filtrant fortement l'inscription sur mon forum, cela permet d'écartier une bonne part de membres passifs qui viennent se gorger d'informations et qui polluent la base de données avec un compte laissé inactif durant des mois, ou bien des messages doublons, inutiles etc.

Je pense pour ma part qu'il faut donc filtrer à l'origine, en mettant en place un questionnaire avec la demande d'inscription. Cela évite les multiples comptes journaliers, et bien sûr les comptes spams.

Je sais que cela fonctionne très bien sur mon forum et que du coup j'ai toujours des gens relativement actifs et réactifs qui s'inscrivent, et qui adhèrent en principe à l'entraide (bon évidemment ce n'est pas toujours le cas mais on ne peut pas filtrer à 100%).

Comme mon système d'inscription est chiant, je n'ai que les gens motivés qui s'y inscrivent. Le forum est totalement gratuit mais comme il faut justifier de son inscription, ça rebute les rebelles en général, et non pas les personnes ultra motivées.

Ca permet de voir qui est prêt à franchir le cap de l'inscription pour obtenir des informations bien utiles !

Je pense que pour Juristudiant c'est pareil et qu'il y a bien trop d'opportunistes qui s'y inscrivent, d'où le problème des posts champignons "help mi pour l'arrêt truc-bidule" !

;)

Voilà pour mon avis mais ceci n'est qu'un avis. Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **07/01/2008** à **09:06**

Je remets ce sujet au goût du jour.

Je pense qu'il serait bon de mettre en oeuvre certaines des propositions pour des tas de raisons (dont la lisibilité du forum et le confort des membres).

Je propose aussi de faire un mail de confirmation d'inscription avec des points précis :

- phrase d'accueil etc
- pour les étudiants : rappel que nous ne faisons pas les devoirs (lien vers la charte du forum)
- pour les justiciables : rappel que le forum ne donne pas de consultation juridique
- lien vers une page avec les mails des membres de l'équipe pour des demandes précises (publicité, partenariat...)

Voire répartir les tâches en confiant à un volontaire la gestion de tout ce qui concerne les demandes de publicités, comme ça il n'y aurait qu'une personne à qui s'adresser et ça éviterait que la demande se perde ou que les posteurs passent outre directement en l'absence de réponse rapide.

Par **Murphys**, le **07/01/2008** à **13:13**

Je ne suis pas choqué par ceux qui viennent en réclamant de l'aide sur un arrêt ou un cas pratique lorsqu'ils oublient de préciser leurs idées de départ. S'il le font juste après qu'on leur ait rappelé ce "préliminaire" à toute aide. Un oubli ça peut arriver surtout quand on est dans l'urgence et par voie de conséquence paniqué.

Le problème vient plus de ceux qui n'ont rien foutu et qui attendent un corrigé tout fait. Souvent des L1, qui après avoir pompé leur TPE au Bac pensent faire la même chose en Droit.

:roll:

Pour tout ce qui est filtrage, je suis plutôt contre, ça me fait penser à la Chine... Image not found or type unknown

Qu'on efface si il n'y a aucune réponse après un rappel des conditions d'entraide, après je sais pas 1 semaine par exemple, d'accord, mais pas un filtrage à la base.

Par **Morsula**, le **07/01/2008** à **14:33**

Je suis tout à fait d'accord avec l'idée de mathou et je rejoins Murphys sur la question du

filtrage. Personnellement je pense juste qu'il faut se faire un malheureux devoir d'ignorer les gens qui viennent uniquement pour se faire aider en attendant des réponses toutes prêtes, en .01.

postant un sujet imprécis, plein de fautes, sans formule de politesse et j'en passe Image not found or type unknown

Par **juliette**, le **08/01/2008** à **18:04**

Je suis d'accord avec vous tous.

Cependant je voudrais préciser que parfois des personnes (comme moi par exemple) ne donnent pas la correction de leurs sujets simplement parce qu'ils en ont pas eu.
(Nous avons jamais de corrigés des examens.)

Par **fan**, le **08/01/2008** à **18:54**

ou comme moi les ont tardivement (je parle des corrections) ou comme Juliette, pas du tout.
En civil, j'ai demandé une fois, la réponse fut "mais, il y a plusieurs solutions" idem pour l'administratif.